

**Archives départementales de l'Oise**

**128 J**

**Archives de la section de Senlis de  
l'Association des victimes et rescapés des  
camps nazis du travail forcé de l'Oise**

**128 J**

**FR AD 60/128 J**

**Archives de la section de Senlis de  
l'Association des victimes et rescapés des  
camps nazis du travail forcé de l'Oise**

Dates extrêmes : 1943-2001  
Niveau de description : article  
Métrage linéaire : 0,72 ml  
Nombre d'articles : 13

Classement réalisé par

Bruno MAIMBOURG  
*Assistant de conservation principal du patrimoine*

sous la direction de

Christophe LEBLAN  
*Attaché de conservation du patrimoine*

**BEAUVAIS 2019**

## Sommaire

Présentation générale du fonds .....	4
Sources complémentaires .....	6
Orientation bibliographique.....	8
Corps de l'instrument de recherche .....	9

## Présentation générale du fonds

### Producteur

Section de Senlis de l'Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé de l'Oise.

### Description du producteur

Après leur retour d'Allemagne en 1945, les requis du STO<sup>1</sup> cherchent à être reconnus comme « déportés du travail ». Dans l'Oise est alors créée une association des anciens du STO. La section de Senlis est fondée en 1946. Le procès de Nuremberg en 1947 reconnaît la catégorie des requis du STO comme victimes de la guerre à part entière et leur attribue le titre de « déportés du travail ». L'association porte alors le nom d'Association des déportés du travail et réfractaires. En 1967, l'Amicale Senlisienne des réfractaires et maquisards se rattache à la Section de Senlis de cette association. En 1970, une sous-section créée à Crépy-en-Valois est rattachée dans un premier temps à la section de Senlis avant d'obtenir son indépendance. L'activité principale de l'association est d'honorer la mémoire des anciens travailleurs du STO et réfractaires en participant aux commémorations. En 1979, l'ADIF (Association de déportés internés et familles de disparus) conteste l'appellation de « déportés » pour les requis du STO. En 1988, le tribunal de grande instance de Beauvais interdit à l'association départementale d'utiliser dans sa dénomination le terme « déporté » ou « déportation » et les sections locales sont tenues de se conformer à la décision de justice. En avril 1988, la section prend le nom de section de Senlis de l'Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé. Un décret du 16 octobre 2008 reconnaît la qualité de « Victimes du travail forcé en Allemagne nazie » et instaure la délivrance d'une carte officielle mais la qualité de « Déportés du travail » est refusée le 28 mars 2011 par la Cour de cassation.

### Modalités d'entrée

Don du 5 décembre 2011 de la section de Senlis de l'Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé de l'Oise.

### Contenu

Historique de l'association, correspondance, fiches de renseignements et dossiers individuels de membres, publications, circulaires, comptes rendus d'assemblées générales, drapeau de l'association.

### Classement

Rassemblées à leur entrée sous les cotes Jp 3174/1 à 3, ces archives ont reçu le numéro de fonds 128 J lors de leur classement. Dans l'inventaire, les documents se rapportant à l'Amicale senlisienne des réfractaires et maquisards ont été distingués de ceux relevant de la section de Senlis de l'Association des déportés du travail et réfractaires à laquelle elle fut rattachée en 1967. Aucune élimination n'a été effectuée. Outre les documents papiers, ce fonds comporte également le second drapeau de l'association.

---

<sup>1</sup> Durant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie, le service du travail obligatoire correspond à la réquisition et au transfert vers l'Allemagne de travailleurs français contre leur gré afin de participer à l'effort de guerre allemand (usines, agriculture, chemins de fer, etc.). Le STO est mis en place par le gouvernement de Vichy (loi du 16 février 1943).

## **Conditions d'accès**

Libre, à l'exception des cotes 128 J 3, 128 J 5 à 128 J 7 et 128 J 11, qui comportent des informations se rapportant à la vie privée et qui ne sont librement communicables que 50 ans après la date de clôture des dossiers ou sur extrait avant cette date.

## **Conditions de reproduction**

Reproductions possibles en application de l'arrêté portant règlement de la salle de lecture des archives départementales de l'Oise.

## Sources complémentaires

### ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE L'OISE

#### Série J : archives privées

41 J	Fonds Xavier Leprêtre (XX <sup>e</sup> siècle).
70 J	Archives et témoignages relatifs à la Seconde Guerre mondiale (XX <sup>e</sup> siècle).
72 J	Fonds Jean-Pierre Besse (XX <sup>e</sup> siècle).
74 J	Fonds de l'ANACR-Oise (XX <sup>e</sup> siècle).
78 J	Fonds Amédée Bouquerel (XX <sup>e</sup> siècle).
85 J	Archives de l'ADIF-Oise (XX <sup>e</sup> siècle).
97 J	Archives de l'ADIRP-Oise (XX <sup>e</sup> siècle)
Jp 669	Affiche de l'association départementale des déportés du travail de la Seine (s.d.)

#### Série W : archives contemporaines

##### Versement de la direction de l'information et de la propagande (tracts et brochures).

150 W 842-857	Œuvre collaboratrice de Vichy : service du travail obligatoire. s.d., 1942-1943
---------------	--

##### Versements du service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre.

913 W 41470-41479	Dossiers des requis du STO.
1692 W 1-83	Dossiers des personnes contraintes au travail en pays ennemi. 1953-2011
1696 W 1-38	Dossiers des réfractaires au travail en pays ennemi. 1959-2009

### ARCHIVES NATIONALES

F/22/2320 à F/22/2329	Archives de l'administration centrale du STO. 1943-1945
	Répertoire numérique détaillé : <a href="https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_050394">https://www.siv.archives-nationales.culture.gouv.fr/siv/rechercheconsultation/consultation/ir/pdfIR.action?irId=FRAN_IR_050394</a>

### SERVICE HISTORIQUE DE LA DEFENSE, DIVISION DES ARCHIVES DES VICTIMES DES CONFLITS CONTEMPORAINS (DAVCC)

Dossiers individuels des prisonniers de guerre, déportés, travailleurs, internés dans les prisons.

**FEDERATION NATIONALE DES VICTIMES ET RESCAPES DES CAMPS NAZIS DU TRAVAIL FORCE**

Site internet : <http://www.requis-deportes-sto.com/index.php/histoire/19401942/deportation-du-travail>

## Orientation bibliographique

Arnaud (Patrice), *Les STO. Histoire des Français requis en Allemagne nazie 1942-1945*, Paris, CNRS éditions, 2010.

Decèze (Dominique), *L'esclavage concentrationnaire*, Paris, Fédération nationale des déportés et internés résistants et patriotes, 1975.

Pilot (Marc), « De la relève au STO », in *Annales historiques compiégnoises*, n°127-128, automne 2012, p.43-52.

Spina (Raphaël), *Histoire du STO*, Paris, Perrin, 2017.

## Répertoire numérique

### 128 J 1-2      **Amicale Senlisienne des réfractaires et maquisards<sup>1</sup>.**

128 J 1      Cahier comportant la liste des personnes ayant déposé un dossier de demande de reconnaissance comme réfractaire<sup>2</sup> (1945-1946), listes des membres de l'Amicale<sup>3</sup> (s.d.), liste des réfractaires désirant obtenir une attestation préfectorale individuelle<sup>4</sup> (s.d.), cahier de comptes rendus de réunions (1951-1957), bulletin d'information du Groupement national des réfractaires et maquisards n°5 (septembre 1956), courriers envoyés et reçus (1952-1959).

1945-1959

128 J 2      Dossiers individuels de réfractaires<sup>5</sup>.

1942-1955

ALNY Augustin	1945
AUGER Pierre	1945
BAUGÉE Alfred	1945
BEUCERF Roger	1945
BEAUDOIN Louis	1945
BLONDEL Jacques	1945
BOYELLE Gérard	s.d., 1945-1948
CALLUT Robert	1945
CARLIER Louis	1945-1948
CHARPENTIER André	1943-1946
CHARPENTIER René	1944-1946
CHARTIER Alain	1945-1948
CHAUVASSAGNE Léon	1945
CLAUX Paul	1945
COLLET René	1942-1945
COLLIGNON André	s.d.
COTTARD Michel	1945
DARRAS Jean	1945
DAULIAC Pierre	1945-1955
DEBOVE Georges	1945
DE KETELE André	1943-1946
DELAPORTE Roger	1948
DELAUNAY Jacques	1945-1955
DEMAURIE Maurice	1946-1953
DEPELCHIN André	1945-1948

<sup>1</sup> Association rattachée en 1967 à la section de Senlis des déportés du travail.

<sup>2</sup> Comporte, pour chaque demandeur et s'il y a lieu, ses nom, prénom, adresse date et lieu de naissance, profession, l'objet de la réquisition, dates de visite, de départ et d'entrée en résistance, durée du séjour en Allemagne et en France, date de dépôt de dossier.

<sup>3</sup> Comporte les nom, prénom et adresse des membres.

<sup>4</sup> Comporte les nom, prénom, adresse, date d'entrée dans la clandestinité, date de libération.

<sup>5</sup> Le dossier peut contenir les documents suivants : attestations, ordre de départ pour l'Allemagne, carte de réfractaire, carte de travail, carte de membre de l'association des déportés du travail, fiche de mobilisation, bon et coupon spécial de transport en train, photos d'identité.

DE SANCY Hervé	1945
DHERY Henri	1945-1955
DION Georges	1945
DION Roger	1945-1955
DOLE Marcel	1943-1955
DUMET Maurice	1945
DUMOULIN Marcel	1946-1955
DUPUIS Lucien	s.d., 1945
DUVAL Jules	1945
FAUVEL André	1945-1955
FRENOT Gilbert	1944-1946
GAUCHEZ Léon	1945
GUIDAT Louis	1945
HASARD André	1943-1953
LAHAYE Maurice	1945
LASNIER Roger	s.d., 1945
LEBLANC Jean	1945-1955
LECLERC Berthy	s.d., 1945-1955
LECOMTE Raoul	1948
LECOT Louis	1945
LEFEVRE Maurice	1945-1955
LEMAITRE Roger	1945
LEPINE Gaston	1945
LEVASSEUR René Emile	1945-1955
MALHEOT Louis	1945
MARCHAND Louis	1945
MARIN Henri	1945
MARION Lucien	1945-1955
MINARD Albert	1943-1945
MONNET Jean dit Auguste	1946
MORLET Alfred	1944-1945
PERRET Bernard	1947
POIDEVIN Lucien	1945-1955
POUPAT Robert	1945
RENAULT René	1948
ROBIN Charles	1948
ROCHEFORT Jean	1948
ROCHET Jean	1945-1960
ROLLAND Pierre	1946
RONDEAUX René	1945
ROUSSELLE André	1945-1955
SAUVE Raymond	s.d., 1945-1946
SCHIETTECATTE André	1945-1946
SIEGHARDT Hubert	1945
STOEFFLER Roger	1945
STULMULER André	1945-1948
THIEFFRY Georges	1948
THOMAIN Maurice	1945
VOLPI Mario	1945
VREVEN Henri	1945

WALLET Robert  
WATBLED Roger

1945  
1943-1945

128 J 3-13 **Section de Senlis de l'Association des déportés du travail et réfractaires puis Section de Senlis de l'Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé de l'Oise<sup>1</sup>.**

128 J 3-5 Administration et organisation.

128 J 3 Cahiers comportant les comptes rendus de réunions et d'assemblées générales, les noms des membres du comité directeur, les bilans financiers ainsi que les noms et adresses des membres de l'association.  
1992-2001

128 J 4 Comptes rendus d'assemblées générales.  
1967-2001

128 J 5 Album réalisé par Maurice Burey<sup>2</sup>, complété par Jean Pelletier<sup>3</sup> : notices historiques, reportages photographiques sur les manifestations, sorties et assemblées générales de la section, liste des membres du conseil d'administration, liste des membres abonnés au Journal *Le Proscrit*, articles de presse.  
1949-2001

128 J 6 Correspondance générale reçue et envoyée.  
s.d., 1988-2001

128 J 7 Adhérents : fichier des membres des sections de Senlis et de Crépy-en-Valois<sup>4</sup> (1968-1984), bulletins d'adhésion (1998), fiches individuelles de recensement et de renseignements<sup>5</sup> (s.d., 1968-1973), liste comportant les noms et adresses des adhérents (1995), éloges funèbres (s.d., 1992).  
s.d., 1968-1998

128 J 8 Comptabilité : pièces justificatives des dépenses (1992-1994, 1996-2001, demandes de subventions à la ville de Senlis (1960-2001).  
1960-2001

128 J 9-12 Activités.  
1952-2001

128 J 9 Organisation et participation à des commémorations et repas. — Cinquantenaire de la déportation du travail : notes, menu (1993).

---

<sup>1</sup> La dénomination de l'association change en avril 1988 suite à une décision de justice. La section de Senlis de l'Association des déportés du travail et réfractaires prend alors le nom de section de Senlis de l'Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé de l'Oise.

<sup>2</sup> Secrétaire de la section de Senlis de 1949 à 1956 puis président de 1956 à 1995.

<sup>3</sup> Président de la section à partir de 1996.

<sup>4</sup> La section de Crépy-en-Valois est créée en 1970 et dépend dans un premier temps de la section de Senlis avant que celle-ci ne lui donne son indépendance.

<sup>5</sup> Le but des fiches de renseignements est d'organiser la défense de l'honneur des membres, de mettre en place d'une Commission de la pathologie de la déportation du travail et le droit à la retraite professionnelle à 60 ans au taux plein.

Cinquantenaire de la Libération et quarante-neuvième anniversaire de la section de Senlis : notes, liste des membres devant recevoir la « médaille du cinquantenaire de la Libération des camps » (1995). Remises du « ruban bleu du dévouement »<sup>1</sup> : compte rendu, discours (s.d., 1982), tableaux indiquant les membres de la section, leur fonction et l'année d'obtention des médailles, article (1992, 2000). Repas annuel de la section : menus (1995-2000).

1982-2000

128 J 10 Constitution d'un dossier lié à l'utilisation du terme « déporté » dans la raison sociale de l'association : correspondance, copie d'assignation à comparaître en justice et procès-verbal d'audience, proposition de loi à l'Assemblée nationale, notes, articles et copies d'articles.

1983-1996

128 J 11 Relations avec la Fédération nationale et avec l'association départementale de l'Oise des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé. — Fédération nationale : *cahiers techniques* (1954-1961), *Le DT*<sup>2</sup>. (1985, 1991-1992), *Le Proscrit*<sup>3</sup> (1992-2001), bulletins mensuels d'information (1974-1999), bulletins bimestriels d'information (2000-2001), circulaires et notes (1983-2001), manuel du responsable destiné aux militants des comités départementaux et des bureaux des sections (1952), affiche de l'inauguration d'un monument de la déportation du travail (1970), plaquette (s.d.). Association départementale de l'Oise des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé : copie des statuts de 1945 (s.d.), listes des membres du comité départemental (s.d., 1998), tableau récapitulatif de la situation financière de 1989 à 1993 (1993).

1952-2001

128 J 12 Relations avec d'autres institutions, mouvements et associations. — Groupement des sociétés patriotiques de Senlis : statuts du groupement (1958), cahier des comptes rendus de réunions (1953-1965), correspondance (1979). Service départemental de l'Oise de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre : correspondance, programme commémoratif (1985), arrêté de nomination des membres du conseil départemental du service de l'Oise de l'ONACVG (1988-1993). Ministère des anciens combattants et victimes de guerre : notes d'informations (1973-1975), messages adressés par le ministre pour les commémorations du 8 mai et 11 novembre (1993-1995). Organisation internationale pour les migrations : correspondance, note, coupure de journal (2001).

1953-2001

128 J 13 Drapeau «Les déportés du travail de Senlis »<sup>4</sup>.

1968

---

<sup>1</sup> La Fédération nationale des déportés du travail récompense le dévouement de ses membres avec l'ordre du « ruban bleu » comprenant des médailles de trois types : bronze, argent et or.

<sup>2</sup> Organe de la Fédération nationale des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé.

<sup>3</sup> *Le DT* change de nom et devient *Le Proscrit*.

<sup>4</sup> Ce drapeau remplace un premier drapeau qui était usé. Il est offert par Mme Decock en souvenir de Louis Rahier, son premier époux décédé, créateur du Relais sacré du 11 novembre.